



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 65054

Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le fait que lors des visites médicales du travail, les salariés des caisses primaires d'assurance maladie et de mutualité sociale agricole ont en face d'eux des médecins qui dépendent hiérarchiquement et directement des caisses. Ce manque d'indépendance est regrettable et présente des inconvénients indiscutables. Il lui demande donc de lui indiquer les mesures qui pourraient être prises afin que ces visites soient empreintes de la plus grande transparence et indépendance.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65054

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 août 2001, page 4465